



Corrélat de l'anaphore nominale en français et en chinois

WANG Pengfei^{[a],*}

^[a]PhD Candidate, Department of French in Faculty of Foreign Studies, Beijing Language and Culture University, Beijing, China.

* Corresponding author.

Supported by the Project of National Social Science Foundation (No.19BYY014) and the “2017 Cai Yuanpei Program” of China Scholarship Council (No. 201700260136).

Received 8 May 2019; accepted 21 July 2019

Published online 26 August 2019

Résumé

L'anaphore est un procédé efficace et nécessaire de la réalisation de la relation de cohésion dans le discours, le concept d'anaphore textuelle est assez récent. Dans cet article, nous allons focaliser à un type d'anaphore : l'anaphore nominale, et faire une étude détaillée des corrélats de l'anaphore nominale dans deux langues : française et chinoise, comprenant sa définition, ses sous-types et les différentes relations sémantiques et pragmatiques de l'anaphore nominale.

Mots-clés : Anaphore ; Anaphore nominale ; Définition ; Sous-type ; Relation

Wang, P. F. (2019). Corrélat de l'anaphore nominale en français et en chinois. *Studies in Literature and Language*, 19(1), 16-21. Available from: <http://www.cscanada.net/index.php/sll/article/view/11183> DOI: <http://dx.doi.org/10.3968/11183>

INTRODUCTION

A partir de la publication de l'article *Discourse Analysis* dans la revue *Language* écrit par Zellig Harris en 1952, se développent les recherches en linguistique textuelle qui ont une soixantaine d'années. Les objets principaux de la linguistique textuelle sont les segments langagiers qui sont plus longs qu'une phrase isolée, ainsi que les formes et les caractéristiques sémantiques de ces segments. Le concept d'anaphore textuelle est assez récent. Bien qu'issu du domaine de la philosophie du langage, il a suscité

beaucoup d'intérêt en linguistique à partir des années 1980 et a inspiré un grand nombre de travaux dans le domaine de la cohésion textuelle. Néanmoins, au fil du temps et selon les différentes approches, il apparaît souvent des différences dans ces objets d'analyses. C'est pourquoi il est utile et nécessaire de délimiter les différents aspects d'anaphore, et de faire un rappel théorique et historique de cette notion. Dans cet article, nous allons focaliser à un type d'anaphore : l'anaphore nominale, et faire une étude détaillée des corrélats de l'anaphore nominale dans deux langues : française et chinoise, comprenant sa définition, ses sous-types et les différentes relations sémantiques et pragmatiques de l'anaphore nominale.

1. L'ANAPHORE : UNE MARQUE DE COHESION DANS LE DISCOURS

Un discours n'est pas qu'une simple suite d'énoncés posés les uns à côté des autres. Il ne faut pas grammaticaliser le transphrastique en considérant le discours comme un grand énoncé ou comme une simple suite d'énoncés. M.A.K Halliday et Ruqaiya Hasan l'ont bien préconisé : « Un texte [...] n'est pas un simple enchaînement de phrases [string of sentences]. En d'autres termes. Il ne s'agit pas d'une grande unité grammaticale, de quelque chose de même nature qu'une phrase mais qui en différerait par la taille – une sorte de superphrase. » (Halliday&Hasan, 1976, p.293, traduit par J.-M.Adam, 2008, p.1483) Quand nous considérons que deux énoncés E¹ et E² produits à la suite font partie d'un échange et forment un discours, nous sommes contraints de supposer que E² doit se rattacher à E¹ par un biais ou par un autre. Il doit exister un rapport de sens pour comprendre les énoncés produits à la suite, ce rapport rend leur enchaînement cohérent (Charolles, 2011, p.154). Pour établir ce rapport, dans un texte écrit (ou oral), tel ou tel énoncé doit être relié de telle ou telle façon à tel ou tel autre. Cette façon est souvent l'occurrence des marques relationnelles qui « contribue sans nul doute à

conférer au propos une certaine cohésion ou continuité. » (Charolles, 1995, p.125)

L'anaphore est un procédé efficace et nécessaire de la réalisation de la relation de cohésion dans le discours. L'étude de l'anaphore appartient à la question de la cohésion textuelle, ainsi qu'à celle des chaînes de référence et de la progression thématique (Charaudeau & Maingueneau, 2002, p.45). Nous voudrions déclencher notre étude à partir d'une introduction de la définition de l'anaphore. L'anaphore peut se définir comme la mise en relation interprétative, dans un énoncé ou une suite d'énoncés, au moins deux séquences, la première séquence guide l'interprétation de l'autre ou des autres (Ibid., p.46). Comme Oswald Ducrot et Tzvetan Todorov l'ont décrit ainsi : « Un segment de discours est dit anaphorique lorsqu'il est nécessaire, pour lui donner une interprétation (même simplement littérale), de se reporter à un autre segment du même discours. »¹ (Ducrot&Todorov, 1972, p.358)

Nous appelons « l'expression anaphorique » (ou « l'anaphorique ») le segment anaphorisant, et appelons « l'antécédent » (ou « l'interprétant », « la source sémantique ») le segment auquel on est renvoyé par l'expression anaphorique, autrement dit, l'antécédent est le segment anaphorisé. Dans la syntaxe, qui est un champ linguistique traditionnel, l'expression anaphorique et son antécédent peuvent appartenir à la même phrase. Tandis que dans un domaine de linguistique textuelle, il existe la relation de cohésion entre deux phrases successives, ce qui nous permet de considérer l'anaphore sous un angle « transphrastique ». Définie ainsi, l'anaphore serait un phénomène textuel où il est nécessaire de trouver une expression anaphorique et un antécédent qui entretiennent une relation de « coréférence » :

Nous arrivâmes dans un village. Le **village** était beau.²
(exemple créé par l'auteur)

Dans cet exemple, l'antécédent (un village) et l'expression anaphorique (le village) partagent le même référent, donc ils sont entretenus une relation de coréférence. Cependant, comme Francis Corblin (1985, pp.188-189) a précisé, la relation entre l'antécédent et l'expression anaphorique n'est pas forcément une relation de coréférence comme dans l'exemple suivant où « village » et « église » ne partagent pas le même référent :

¹ L'interprétation peut aussi présupposer une connaissance encyclopédique, comme « Emmanuel Macron... Le président de la République Française ». Pour ce cas, Georges Kleiber l'a remarqué : « L'environnement extra-linguistique immédiat est donc, avec le texte, une des sources d'alimentation possibles de la mémoire immédiate et peut donc être à l'origine d'un emploi anaphorique. » (Kleiber, 1994, p.26) Nous ne discutons pas ce cas dans cet article.

² Dans notre étude, pour tous les exemples d'anaphore, nous soulignons l'antécédent, et mettons l'expression anaphorique en gras.

Nous arrivâmes dans un village. L'**église** était située sur une butte.

(G. Kleiber, 2001, p.288)

L'anaphore se trouve aussi dans les textes chinois, HUANG Yan (1994, p.1) a remarqué que l'anaphore est une relation interactive entre deux éléments linguistiques : « Anaphora refers to a relation between two linguistic elements, wherein the interpretation of one (called an anaphor) is in some way determined by the interpretation of the other (called an antecedent). » CHU Chauncey Cheng-hsi (1998, pp.282-283) a traité le terme « anaphore » comme un mécanisme du renvoi à un élément déjà existé dans l'énoncé précédent. Les linguistes ont donné de différentes définitions de l'anaphore, pareil que la situation en français et en anglais, alors que ces définitions, selon XU Jiujiu (2003, p.43), nous ont aboutis à deux points communs :

(1) L'anaphore représente une relation référentielle et sémantique entre deux éléments dans un texte qui paraissent l'un après l'autre.

(2) Dans une relation anaphorique, la forme du deuxième élément est variée, incluant la forme pronominale, nominale, « zéro » et même verbale, etc..

Le premier point commun nous indique l'homogénéité de la définition de l'anaphore en français et en chinois, quant au second point commun, il s'agit des différents types d'anaphore telle que l'anaphore pronominale, l'anaphore nominale, l'anaphore verbale, l'anaphore adverbiale et l'anaphore « zéro » (qui ne comprend aucune forme lexicale étant l'expression anaphorique). Par la suite, nous allons focaliser à une sorte d'anaphore : l'anaphore nominale (désormais AN).

2. L'ANAPHORE NOMINALE ET SES SOUS-TYPES

Si l'on dit « anaphore nominale », c'est lorsque l'expression anaphorique est sous la forme d'un SN qui reprend un autre SN (soit l'antécédent) mentionné dans un contexte antérieur. Par exemple :

Un chien a mordu Paul. L'**animal** était affamé.
(Charaudeau & Maingueneau, 2002, p.49)

L'appellation de l'AN est à mettre en parallèle avec celle d'« anaphore lexicale »³, utilisée par Graham Ranger. Dans son article sur la question, Ranger (2002, p.83) en donne la définition suivante : « Par anaphore lexicale, nous entendons [un] terme qui, d'une part, fait référence à un antécédent, mais qui, d'autre part, introduit une qualification supplémentaire par le biais d'un élément lexical ».

³ Cette notion est aussi appelée « anaphore lexicale » par F. Corblin (1980), elle est définie « anaphore nominale » pour le français sur des bases formelles et interprétatives dans les études de Corblin (1980, 1985). La notion est plus restrictive et donc d'extension moins large que d'autres notions.

En fonction de la définition de Ranger, les différents groupes nominaux anaphoriques peuvent référer à deux sous-types d'AN distinctes :

- L'anaphore fidèle
- L'anaphore infidèle

Pour l'anaphore fidèle, elle se définit comme une reprise lexico-syntaxique de l'antécédent avec simple changement de déterminant. En bref, il s'agit de syntagmes nominaux dont la tête est identique à celle de l'antécédent :

Un pianiste s'est présenté sur scène ; **le pianiste** devait savoir qu'il aurait du mal à convaincre.

Pour l'anaphore infidèle, il s'agit des syntagmes nominaux dont la tête est différente de celle de l'antécédent tout en maintenant une relation d'identité avec le référent, l'expression anaphorique est lexicalement différente de l'antécédent :

Un pianiste s'est présenté sur scène, **le musicien** devait savoir qu'il aurait du mal à convaincre.

Dans une autre optique, il existe un type particulier d'anaphore nominale infidèle, il s'agit d'un type d'expressions anaphoriques dont le référent tire sa définitude de son « association » avec le référent d'une expression mentionnée antérieurement (soit l'antécédent). Ces expressions ont été baptisées par Gustave Guillaume (1919, p.163), ce type d'anaphore nominale a été baptisé l'anaphore associative :

J'ai porté ma voiture au garage. **La suspension** avait lâché.

En tant qu'anaphore non-coréférentielle ou indirecte, l'anaphore associative se caractérise par le fait qu'elle pose le problème du « pontage inférentiel », un terme présenté par Herbert Herb Clark (1977, p.414), entre l'antécédent et l'expression anaphorique et soulève des questions multiples non seulement sur la référence de l'antécédent et de l'expression anaphorique, mais également sur l'expression explicite ou implicite de chacun de ses éléments constitutifs.

Pour toutes ces raisons, l'anaphore nominale nécessite un traitement particulier pour les interprétations. Nous devons donc l'ajouter dans les sous-types d'AN distinctes, comme le troisième type :

- L'anaphore fidèle
- L'anaphore infidèle
- L'anaphore associative

A part de ces trois sous-types d'anaphores nominales, il existe encore un type spécial d'anaphore dont l'expression anaphorique est aussi un syntagme nominal, mais son antécédent n'est plus un mot ou un groupe nominal, « l'expression anaphorique condense ou résume le contenu de l'antécédent, celui-ci étant alors constitué d'un syntagme étendu ou d'une phrase. » (Charaudeau & Maingueneau, 2002, p.49) Ce type d'anaphore a été baptisé l'anaphore conceptuelle ou l'anaphore résumptive, par exemple :

Les footballeurs français ont battu les brésiliens. **Cette victoire** les a faits champions du monde.

(Wang, 2012, p.301)

Pour ce type d'anaphore nominale, l'antécédent est spécial, nous ne discutons pas ce type dans la présente étude.

Au travers des analyses, nous trouvons qu'il existe une relation sémantique (quelquefois pragmatique ou cognitive) entre l'antécédent et l'expression anaphorique. En fonction de ces relations, nous pouvons paraphraser l'anaphore nominale. Nous en discutons maintenant.

3. LES RELATIONS SEMANTIQUES ET PRAGMATIQUES DE L'AN

Nous pouvons premièrement revenir à la définition donnée par Ranger, pour la « qualification supplémentaire », le « n tête » de l'expression anaphorique doit entretenir une relation de synonymie, de méronymie (holonyme/méronyme), d'hyponymie (hyperonyme/hyponyme) ou actancielle (prédicat/argument) avec l'antécédent. Nous donnons quelques exemples de ces relations :

La relation de synonymie :

Le paysan se leva, **l'agriculteur** paraissait furieux.
(l'agriculteur est synonyme du paysan)

La relation de méronymie :

J'ai acheté une belle voiture, malheureusement **le moteur** est bruyant.
(une belle voiture est holonyme, le moteur est méronyme)

La relation d'hyponymie :

Un chien a mordu Paul. **L'animal** était affamé.
(un chien est hyponyme, l'animal est hyperonyme)

La relation actancielle :

Une vieille dame a été assassinée. **Le meurtrier** n'a pas été retrouvé.
(« assassiner » est prédicat approprié du meurtrier, le meurtrier est l'argument du prédicat « assassiner »)

Comme nous avons déjà analysé, il existe trois sous-types de l'AN : l'anaphore fidèle, infidèle et associative(cf. §2). Pour l'anaphore fidèle, la tête lexicale de l'expression anaphorique est identique que celle de l'antécédent, donc c'est plus simple puisque nous n'avons pas besoin de prendre en compte une relation sémantique entre l'antécédent et l'expression anaphorique. Cependant, pour l'anaphore infidèle, cette relation sémantique joue un rôle important.

Pour l'anaphore infidèle, il s'agit des syntagmes nominaux dont la tête est différente de celle de l'antécédent tout en maintenant une relation d'identité avec le référent. Parmi les quatre types de relation entre l'antécédent et l'expression anaphorique, la relation de synonymie et la relation d'hyponymie sont pertinentes. Lorsque la tête de l'anaphore est un hyperonyme de l'antécédent, nous parlons d'anaphore infidèle hyperonymique :

Un pianiste s'est présenté sur scène, **le malheureux musicien** devait savoir qu'il aurait du mal à convaincre.

Lorsque l'expression anaphorique est synonyme de l'antécédent, nous parlons d'anaphore infidèle synonymique, lorsqu'enfin la tête de l'anaphore n'est ni un hyperonyme ni un synonyme de l'antécédent, nous parlons d'anaphore infidèle attributive :

Pierre s'est présenté sur scène ; **ce musicien inexpérimenté** devait savoir qu'il aurait du mal à convaincre.

En dépit de différentes formes linguistiques et de différentes relations sémantiques, l'anaphore fidèle et infidèle sont deux types d'anaphore coréférentielle. Pour l'anaphore associative, c'est un type non-coréférentielle ou indirecte. Parmi les quatre types de relation entre l'antécédent et l'expression anaphorique, la relation de méronymie et la relation actancielle sont pertinentes.

Pour la relation de méronymie, il s'agit d'anaphore associative qui met aux prises des types d'entités unies par un rapport particulier de dépendance ontologique (Kleiber, 2001, p.267). Par exemple :

Il s'abrita sous un vieux tilleul. **Le tronc** était tout craquelé.

Selon Georges Kleiber (Ibid., pp.267-268), le type d'entités de l'expression anaphorique (le tronc) apparaît comme étant ontologiquement subordonné au type d'entités de l'expression antécédent (le tilleul) en ce que ses occurrences n'existent que comme composantes ou parties des occurrences de l'entité antécédent.

Le nom d'« actanciel » que nous avons donné à ce type d'anaphore réside dans le type de relation entre l'antécédent et l'expression anaphorique : l'antécédent est un prédicat et l'expression anaphorique correspond à un de ses arguments ou, des « actants d'un processus » (Ibid., p.319), par exemple :

Paul se coupa du pain. Il posa **le couteau**.
Une vieille dame a été assassinée. **Le meurtrier** n'a pas été retrouvé.

Dans ces deux exemples, « le couteau » est l'instrument de l'action « couper du pain », c'est-à-dire : « Paul a coupé du pain avec un couteau ». « Le meurtrier » est l'agent de « l'assassinat ». En fonction du point de vue de G.Kleiber, l'antécédent pour la relation actancielle est spécial, contrairement à ceux des méronymiques, locatives et fonctionnelles (Ibid., 2001, p.320):

« L'antécédent est généralement un SN, alors que celui des actanciennes est un SV ou un SN prédicatif ou processuel, c'est-à-dire un SN comportant un nom d'événement. »

Pour l'anaphore associative, Georges Kleiber (2001) l'a systématiquement analysée, Kleiber a distingué quatre relations de l'anaphore associative :

- la relation associative méronymique
- la relation associative actancielle
- la relation associative locative

la relation associative fonctionnelle

A part de l'anaphore associative méronymique et l'anaphore associative actancielle, Kleiber a distingué deux autres sous-types de l'anaphore associative : l'anaphore associative locative et l'anaphore associative fonctionnelle.

Dans le cas de l'anaphore associative locative, on a une question, selon G.Kleiber, sur la relation sémantique roulent les anaphores associatives comme l'exemple suivant :

Nous sommes entrés dans un village. **L'église** était située sur une hauteur.

Dans cet exemple, l'expression anaphorique correspond à un certain caractère de lieu ou d'espace de l'entité de l'antécédent. L'antécédent correspond au N₂ des SN du type « la salle de bains de son appartement » ou « un magasin de la ville ».

Selon Kleiber (2001, pp.296-297), il faut préciser la différence entre la relation de méronymie et la relation locative. Il a indiqué que même si les « tous » des anaphores associatives méronymiques incluent également, par définition même leurs parties, ils ne sont pas appréhendés comme des lieux ou endroits où se trouveraient leurs parties et leurs parties ne sont pas non plus conçues comme des individus se trouvant dans tel ou tel endroit (Ibid., 2001, p.297) : « C'est là toute la différence, nous semble-t-il, entre, d'une part, un objet intégral comprenant telle et telle partie et un lieu contenant ou comprenant telle et telle entité et, d'autre part, une partie d'un tout et un individu qui se trouve dans un certain lieu. »

Les anaphores associatives fonctionnelles concernent les enchaînements anaphoriques du type suivant :

La voiture dépara. **Le conducteur** s'était assoupi.

Pour montrer la spécificité des relations « voiture-conducteur », et « village-maire », « livre-auteur ». Les anaphores associatives fonctionnelles se placent plus du côté des méronymiques et des locatives que des actanciennes. Pour la relation fonctionnelle, l'expression anaphorique exerce une fonction ou un rôle vis-à-vis ou dans l'antécédent, par exemple, dans l'exemple précédent, le conducteur est « x », la voiture est « y », c'est une relation telle que « x conduit y » (Ibid.,2001, pp.347-348).

Une autre relation fonctionnelle est la relation de parenté⁴. Jean-Claude Milner (1982, pp.27-28) a présenté des séquences anaphoriques « roulant » sur la relation de parenté comme :

⁴ Georges Kleiber (2001) a distingué la relation de parenté hors de la relation fonctionnelle, il l'a traitée comme « des relations ne suffisent pas toujours ». Jean-Claude Milner (1982) l'a classifiée dans la relation partie-tout (au niveau méronymique). Dans notre recherche, nous pensons que la parenté est aussi un rôle, donc nous préférons de la classifier dans le domaine de la relation fonctionnelle.

Un couple m'a rendu visite hier, le mari était insupportable.

Les noms de parenté servent en anaphore associative, mais contrairement aux autres occasions d'anaphore associative, on n'emploie guère le déterminant défini, l'adjectif possessif est la priorité, et tout de même, selon Mathilde Salles (1995a, p.454), l'adjectif possessif ne se laisse guère remplacer par un défini associatif. Ce choix sur le déterminant de l'expression anaphorique est notre objectif de recherche, nous en discuterons dans les paragraphes suivants.

En chinois, des linguistes chinois tentent également de distinguer l'anaphore nominale, de nombreuses recherches

se sont faites sur ce sujet. LIAO Qiuzhong (1986) a divisé la forme expressive de l'anaphore nominale en trois sortes : la forme identique, la forme partiellement identique et la forme variante. Basée sur la distinction de Liao, XU Jiujiu a distingué cinq sortes d'anaphore nominale : la forme identique, la forme partiellement identique, le sens identique, le sens hyperonymique et la métaphore⁵ (Xu, 2003, p.142). Par la suite, XU a introduit l'« anaphore pertinente » à ce système de distinction afin de le compléter (Xu, 2005, p.198). Le schéma du système de l'anaphore nominale est présenté ci-dessous :

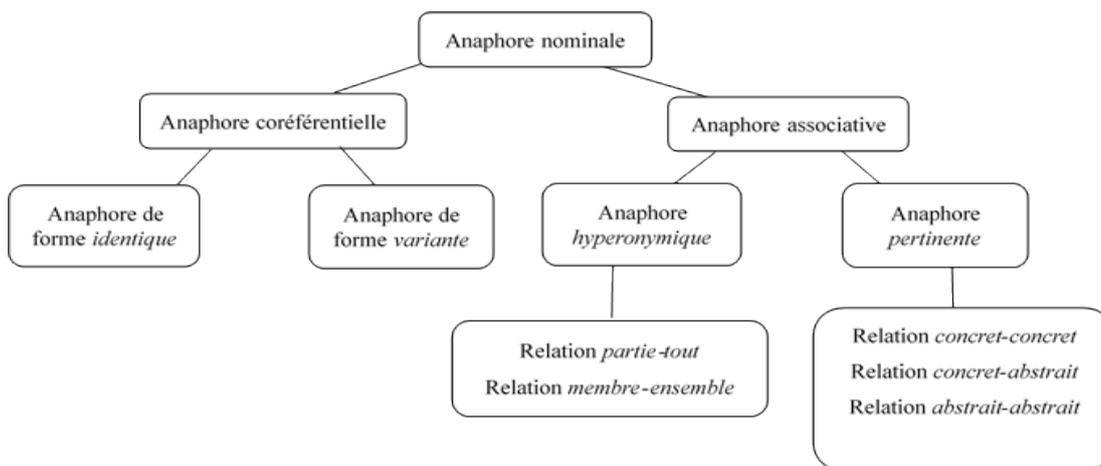


Schéma I

Le système d'anaphore nominale en chinois

(cité de l'article de Xu, 2005, p.198, traduit par Wang, 2019, p.68)

Selon ce schéma, nous pouvons dire qu'il existe plusieurs ressemblances entre les sous-types de l'AN dans la langue française et chinoise. Ces homogénéités ont conduit à une possibilité d'effectuer une analyse franco-chinoise sous le même cadre et le même optique.

CONCLUSION

Dans cet article, nous avons analysé les corrélats de l'anaphore nominale en français et en chinois. En vertu du résultat, nous avons trouvé l'homogénéité d'anaphores nominales en français et en chinois : les sous-types et les relations sémantique et pragmatique entre l'antécédent et l'expression anaphorique. En dépit de deux langues typologiquement différentes, les procédés de cohésion sont similaires, et les représentations sémantique et cognitive sont à la fois similaires. Ces résultats nous ont donné une base d'effectuer une comparaison dans le même cadre dans le domaine de l'analyse du discours. Néanmoins, notre conclusion ne porte que sur notre cadre d'étude, ainsi, dans la prochaine analyse, il faut que nous empruntions des données du corpus afin d'obtenir une conclusion globale.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier Mme WANG Xiuli, Professeur à l'Université des Langues et Cultures de Pékin, et Mme Catherine Schnedecker, Professeur à l'Université de Strasbourg, pour leurs enseignements, leurs précieux conseils et leurs nombreux encouragements. Je tiens également à remercier Mme Mathilde Salles, Professeur à l'Université de Caen Normandie, pour m'avoir donné les références inestimables.

BIBLIOGRAPHIE

- Adam, J.-M. (2008). Note de cadrage sur la linguistique textuelle. In *Congrès Mondial de Linguistique Française 2008*. Paris: CMLF.
- Charaudeau, P., & Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris: Seuil.
- Charolles, M. (1995). Cohésion, cohérence et pertinence du discours. *Travaux de Linguistique*, (29).
- Charolles, M. (2011). Cohérence et cohésion du discours. In

⁵ La métaphore et la métonymie sont une sorte d'anaphore spécifique, où la compréhension de l'expression anaphorique demande l'intersection parmi la base cognitive, le contexte et le facteur pragmatique individuel (Chen & Zhou, 2007, p.3).

- K. Hölker & C. Marengo (Eds.). *Dimensionen der Analyse Texten und Diskursivent - Dimensioni dell'analisi di testi e discorsi*. Berlin: LIT Verlag.
- Chen, X. L., & Zhou, L. X. (2007). Metonymy and anaphoric reference. *Foreign Languages and Their Teaching*, (2).
- Chu, C. C. H. (1998). *A discourse grammar of Mandarin Chinese* (Vol.6). New York : Peter Lang.
- Clark, H. H. (1977). Bridging. In P. N. Johnson, & P. C. Wasow (Eds.), *Thinking*. Cambridge: CUP.
- Corblin, F. (1980). *Mémoire du texte et interprétation des syntagmes nominaux*, Thèse de III^{ème} cycle de l'Université de Caen.
- Corblin, F. (1985). Remarques sur la notion d'anaphore. *Revue québécoise de Linguistique*, 15(1).
- Ducrot, O., & Todorov, T. (1972). *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Seuil.
- Guillaume, G. (1919). *Le problème de l'article*. Paris: Hachette.
- Halliday, M. A. K., & Hasan, R. (1976). *Cohesion in English*. London: Longman.
- Huang, Y. (1994). *The syntax and pragmatics of anaphora: A study with special reference to Chinese*. Cambridge: CUP.
- Kleiber, G. (1994). *Anaphores et pronoms*. Bruxelles: Duculot.
- Kleiber, G. (2001). *L'anaphore associative*. Paris: PUF.
- Liao, Q. Z. (1986). Expressions of referential identity in Chinese discourse, *Chinese Language*, (2).
- Milner, J.-C. (1982). *Ordres et raisons de langue*. Paris: Seuil.
- Ranger, G. (2002). Notes sur la traduction de l'anaphore lexicale du français vers l'anglais. In C. Paulin (Ed.), *Langues et cultures en contact. Traduire e(s)t commenter*. Besançon: PUFC.
- Salles, M. (1995). *La relation lexicale « partie-de »*, Thèse de doctorat de l'Université de Caen.
- Wang, P. F. (2019). Analyse comparative des déterminants de l'anaphorique nominal en français et en chinois au travers de l'exemple du corpus parallèle franco-chinois du roman *Madame Bovary*. In *Etude sur la France: langue et culture* (Vol.7). Shanghai: Shanghai Literature and Art Publishing House.
- Wang, X. L. (2012). A review of *resumptif anaphore* in text analysis. *Contemporary Linguistics*, (3).
- Xu, J. J. (2003). *Anaphora in Chinese texts*. Beijing: China Social Science Press.
- Xu, J. J. (2005). Associative anaphora in Chinese discourse. *Chinese Language*, (3).